



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2009 Volume 12 - numéro 5

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 20 octobre 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton et madame Johanne Brousseau, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absent : Monsieur Jean-Pierre Gagnon, commissaire.

PRÉSIDENTE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant,

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2009 - # 4
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Contrat en orthophonie
 - 6.2 Prolongation - ouverture de poste - direction adjointe d'école
 - 6.3 Abolition d'un poste - personnel de soutien
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
 - 7.2 Promotion de l'École verte Brundtland
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-411-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2009 - # 4

Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2009 - # 4, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-412-CE)

CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution de la revue «SAVOIR», volume 15, numéro 1 de septembre 2009.

LU la résolution # 17 «Avis à la Commission scolaire» du conseil d'établissement de l'École secondaire Vallée-des-Lacs.

LU la lettre du conseil d'établissement de l'École secondaire Vallée-des-Lacs qui a pour objet «Avis concernant l'emplacement futur du projet multi-logement pour personnes autonomes à Squatec». Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique le contexte de cette lettre et les commissaires délibèrent sur le sujet.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du journal «L'Horizon», volume 2, numéro 10 d'octobre 2009.

LU la lettre de monsieur Maurice Gauthier, président, et de madame Lucille Porlier, directrice générale de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent qui invitent la Commission scolaire à déléguer des représentants au 35^e Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent qui se tiendra le dimanche 15 novembre 2009 à l'Hôtel Rimouski. On convient de revenir avec cette invitation à la séance du comité exécutif du 3 novembre prochain.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du bulletin «Le trait d'union» de l'Unité régionale du loisir et du sport du Bas-Saint-Laurent, volume 10, numéro 2 d'octobre 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution de deux communiqués de presse émis par la Commission scolaire : «Des travaux totalisant 3,8 M \$ ont été réalisés dans 13 écoles du Témiscouata et des Basques» du 13 octobre 2009 et «Cinq salles de visioconférence sont maintenant déployées au Témiscouata» du 19 octobre 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle la parution du communiqué de presse du 19 octobre 2009 intitulé «M. Claude Béchard inaugure les 5 nouvelles salles de visioconférence de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs».

CONTRAT EN ORTHOPHONIE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'étant donné l'impossibilité de recruter un orthophoniste, la Commission scolaire doit se référer à l'entreprise privée pour obtenir ces services. La directrice de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, madame Christiane Séguin, a donc fait des démarches pour obtenir les services d'une organisation de Québec qui se nomme PARCOURS D'ENFANT. Monsieur Pelletier explique les modalités du contrat à intervenir.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'impossibilité de recruter un orthophoniste à l'emploi de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de répondre aux besoins de la clientèle scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne les services de la firme PARCOURS D'ENFANT de Québec pour l'attribution de services en orthophonie dans l'ensemble des écoles de la Commission scolaire au cours de l'année scolaire 2009-2010;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, et la directrice de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, madame Christiane Séguin, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat afférent dont les conditions ont été présentées séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-413-CE)

PROLONGATION - OUVERTURE DE POSTE - DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que l'affichage à l'interne du poste de direction adjointe d'école pour l'École secondaire l'Arc-en-Ciel s'est terminée le 16 octobre 2009 et que l'affichage à l'externe se terminera le 23 octobre 2009. À date, il n'y a aucune candidature qui réponde au premier critère de base, soit la qualification en pédagogie.

Monsieur Pelletier informe les commissaires qu'il doit prolonger l'affichage pour encore quelques semaines.

ABOLITION D'UN POSTE - PERSONNEL DE SOUTIEN

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne, qu'avec la récente ouverture d'un poste de technicien en informatique à 35 heures/semaine, il y a lieu maintenant d'abolir le poste d'opérateur informatique, classe 1 à 35 heures/semaine laissé vacant par celui qui a obtenu le poste de technicien.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT que le poste d'opérateur informatique, classe 1 à 35 heures/semaine au centre administratif de Cabano et les écoles est devenu vacant;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir la répartition des services informatiques au centre administratif de Cabano et les écoles en fonction de l'évolution des besoins;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs abolisse le poste d'opérateur informatique, classe 1 à 35 heures/semaine au centre administratif de Cabano et les écoles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-414-CE)

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

PROMOTION DE L'ÉCOLE VERTE BRUNDTLAND

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, précise que ce sujet reviendra à une prochaine séance puisque la responsable du dossier n'a pu venir.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 3 novembre 2009 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-415-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale